

Avis adopté

Séance plénière du 9 juillet 2025

Investir dans l'avenir : rebâtir un service public de l'enseignement supérieur

Déclaration des groupes Santé & Citoyenneté et Alternatives sociales et écologiques

Tous nos travaux au CESE le démontrent : quel que soit le domaine, la formation est aujourd'hui un enjeu majeur. Et l'enseignement supérieur en est un pilier essentiel. Dans un contexte marqué par de multiples défis, il est impératif de former aux métiers de demain, et, ainsi, de nous préparer à affronter un avenir incertain.

Au-delà de l'adaptation aux évolutions du monde du travail, l'enseignement supérieur doit également favoriser l'émancipation, tant individuelle que collective, et œuvrer au renforcement de notre démocratie. Nous avons collectivement la responsabilité de donner à l'enseignement supérieur les moyens d'agir dans ce sens.

C'est pourquoi nous avons choisi, dans cet avis, de nous concentrer sur le financement de l'enseignement supérieur. Sujet complexe, certes, mais indispensable. Comment suggérer des pistes d'action publique sans penser les conditions de leur mise en œuvre ?

C'est un engagement fort pour le CESE. Aucun progrès sur les grands enjeux qui nous mobilisent ne sera possible sans aborder la question du financement. Il en va aussi de la crédibilité de notre institution.

Oui, dans cet avis, nous affirmons clairement que l'enseignement supérieur est, et doit rester, une mission de service public. Et pour lui permettre de remplir pleinement ses objectifs, il est nécessaire de rehausser significativement son niveau de financement.

Osons le dire clairement : en plus d'appeler à une rénovation ambitieuse du patrimoine immobilier, à hauteur de 15 milliards d'euros sur vingt ans, nous proposons un investissement d'un milliard d'euros par an pendant dix ans pour l'enseignement supérieur. Cet engagement financier est nécessaire, notamment pour investir dans la création de postes de titulaires et procéder à la titularisation des contractuels, et pour aligner par le haut la dépense moyenne par étudiant sur celle des classes préparatoires aux grandes écoles. Il s'agit de former les étudiantes et les étudiants dans des filières stratégiques pour l'avenir.

Dans cette logique, l'attractivité des métiers demeure un enjeu clé. C'est pourquoi nos groupes soutiennent les propositions visant à améliorer les politiques d'orientation et la formation continue, et appellent à une politique ambitieuse d'enseignement supérieur, en lien avec toutes les filières, afin de mieux répondre aux besoins. Comme l'avis le souligne, un bilan rigoureux de Parcoursup et de l'orientation post-bac s'impose pour engager les réformes utiles, dans l'intérêt de toutes et tous.

Par ailleurs, cet avis n'élude pas la question de l'enseignement privé. Sans attiser inutilement les tensions entre secteurs public et privé qui animent le débat sur l'éducation, nous affirmons collectivement la nécessité d'une régulation plus rigoureuse de l'enseignement supérieur privé, ainsi que d'une meilleure lisibilité de l'ensemble des offres de formation.

Si cet avis ne traite pas en détail des conditions d'étude et de vie des étudiantes et des étudiants, nos groupes soutiennent pleinement la préconisation n°18. Elle appelle à poursuivre ce travail, via une réforme du système de bourses sur critères sociaux, afin de garantir à chaque étudiant et étudiante des conditions de vie et d'études dignes. Car démocratiser l'enseignement supérieur et assurer la réussite de toutes et tous, c'est répondre à un enjeu fondamental de justice sociale.

Il est essentiel de renforcer notre engagement en faveur de la qualité de vie étudiante et professionnelle en soutenant notamment l'activité physique, le développement artistique et culturel, le lien social, les politiques de prévention et de santé.

Les groupes Santé & Citoyenneté et Alternatives sociales et écologiques voteront Pour.